

Wolfgang Schmale

Les Lieux de mémoire européens

Universität Wien (Version: 22 février 2024)

Abstract

This article delves into the concept of “lieux de mémoire” or sites of memory not only within geographic Europe but also beyond its borders, encompassing locations that hold significance for European collective memory. It explores how these sites serve as repositories of shared history, shaping narratives of identity and heritage across national and continental boundaries. Drawing from interdisciplinary perspectives such as history, cultural studies, and sociology, the study analyzes the multifaceted nature of lieux de mémoire and their role in preserving, contesting, and constructing collective memory. Through an examination of emblematic sites both within and outside Europe, the article highlights the complex interplay between memory, politics, and identity on a global scale. Furthermore, it addresses the challenges of commemorating shared historical experiences, reconciling conflicting memories, and fostering transnational understanding in an increasingly interconnected world. By broadening the scope to include lieux de mémoire beyond geographic Europe, this exploration offers insights into the dynamic processes of memory-making and the transnational nature of European identity in the contemporary global context.¹

Keywords

Lieux de mémoire, Collective Memory, Conflict Memory, Cross-Border Memory, Cultural Heritage, Europe, Global History, Colonialism, Eurocentrism, European History, European Identity, Historical Narratives

DOI: <https://doi.org/10.25365/phaidra.475>

© Wolfgang Schmale 2024

Cet article documente la communication de Wolfgang Schmale: « Les Lieux de mémoire européens » lors de l’inauguration du cycle « Histoire, mémoire, et diplomatie. Une diplomatie de la mémoire ? Réflexions franco-autrichiennes autour des lieux de mémoire européens ». 9 octobre 2023 (Ambassade de France en Autriche).

¹ Le résumé a été créé avec l’aide de ChatGPT 3.5.

Wolfgang Schmale

Les Lieux de mémoire européens

Table des matières

Abstract	2
Keywords	2
Introduction	3
Problèmes historiographiques	5
La Maison de l’histoire européenne à Bruxelles	5
Lieux de mémoire européens et colonialisme	6
Conclusion.....	9
Références	10

Introduction

Il y a une décennie que furent publiés les trois volumes intitulés « Europäische Erinnerungsorte » – « Lieux de mémoire européens ». ² Les travaux préparatoires commencèrent vers l’an 2000 et s’intensifièrent vers 2007. D’un point de vue temporel, le projet se situait dans la phase du grand élargissement de l’Union européenne mais ne fut terminé qu’en 2012 après que n’ait commencé cet enchaînement vicieux de crises en Europe et ailleurs qui perdure.

Je n’esquisserai que brièvement quelques considérations qui nous ont guidé à l’époque et que nous avons résumées dans l’introduction générale. Nous disions, entre autres :

² Toutes les références bibliographiques se trouvent à la fin de l’article sous « Références ».

« Il existe bel et bien des lieux de mémoire ayant une portée européenne, c'est-à-dire des lieux symboliques qui étaient importants pour tout le continent, ou du moins pour une grande partie de celui-ci, dans le sens où l'on y voyait quelque chose de rassemblant, quelque chose qui était considéré comme essentiel pour la construction d'une identité européenne. (...) Les lieux de mémoire européens sont des phénomènes qui, dès l'époque de leur genèse, ont été marqués par la conscience de leurs contemporains à avoir une dimension européenne. (...) Un autre critère était qu'un tel phénomène avait été transmis à l'échelle européenne. Il fallait donc qu'il y ait des intermédiaires et des voies de transmission européennes ou transnationales pour faire d'un événement, d'un bâtiment, d'un personnage, d'un écrit, d'un tableau, d'une pièce de musique, et ainsi de suite, un lieu de mémoire européen. (...) Les lieux de mémoire européens ne sont concevables que comme des constructions qui correspondent à un point dans le déroulement de l'histoire où la mémoire à connotation positive ou négative de couches plus larges, et pas seulement élitistes, se cristallise et fait naître l'idée de quelque chose de commun, d'un héritage commun. »³

Notre définition du continent européen est conventionnelle du point de vue géographique. La liste que nous avons retenue comprend 121 lieux de mémoire européens. Elle se veut exemplaire, et non exhaustive. Le nombre de 121 n'a aucune signification, il est arbitraire, notamment parce que les auteur/e/s sollicité/e/s ont essuyé de nombreux refus. Les auteur/e/s sont originaires des pays suivants : Allemagne, Angleterre, Autriche, Etats-Unis, France, Grèce, Israël, Italie, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, et Suisse.

Le tome 1 porte comme sous-titre : « Mythes et notions fondamentales de la conscience européenne », le tome 2 : « La maison Europe », et le tome 3 : « Europe et le monde ». Pour structurer un peu les entrées celles-ci ont été classées par chapitres. Y figurent, en guise de lieux de mémoire, dans le tome 1 : le Mythe de l'Europe, l'Humanisme, les Lumières, les Droits de l'homme, la méthode de calculer le temps, Judaïsme, Christianisme, Islam, l'Europe de la guerre ; dans le tome 2 : Guernica, Katyń, Auschwitz, Michelange, Anne Frank, Simone de Beauvoir ; dans le tome 3 : Racisme, Orientalisme, la Ligue des Nations, et plus d'une centaine d'autres lieux de mémoire.

On peut douter de l'approche affirmative que nous avons choisie. Le thème des lieux de mémoire européens doit paraître encore plus controversé que celui des lieux de mémoire italiens. Gilles Pécout a retracé la controverse autour des lieux de mémoire italiens dans son édition française avec des chapitres choisis du livre de Mario Isnenghi.

³ T.1, Introduction générale, p. 8–9 ; j'ai adapté légèrement ces citations pour la traduction française.

Problèmes historiographiques

À l'époque, nous nous sommes plutôt posé la question si l'on ne risque pas d'apporter un soutien contestable à une certaine politique de l'histoire bien vue « à Bruxelles ». Qui ne se rappelle pas la recherche de « l'âme européenne » lancée par Jacques Delors quand il était président de la Commission européenne ? Plus précisément, Jacques Delors invitait à *donner* une âme à l'Europe. À défaut d'un peuple ou demos européen il s'agissait de mettre en relief ce qui, supposément, unissait les peuples d'Europe malgré les différences nationales et malgré une histoire dont ce qui était en commun se manifestait souvent sous la forme de guerres.

La question comment on peut écrire et raconter l'histoire de l'Europe, a souvent été posée. Il n'y a pas lieu ici de passer en revue toute l'historiographie qui a vu le jour entre-temps. Les approches choisies et les réponses apportées sont multiples, et resteront multiples.

L'éminent médiéviste Jacques LeGoff pensait donner une réponse positive sans négliger les exigences de la critique scientifique en épaulant la direction de la collection historique « Construire l'Europe » publiée simultanément en cinq langues par cinq éditeurs en Allemagne, Angleterre, Espagne, France et Italie. En fait, la collection ne « construit » pas l'Europe mais se conforme à ce qu'on attend d'une historiographie critique laquelle déconstruit plutôt qu'elle ne construit.

La Maison de l'histoire européenne à Bruxelles

Les chemins d'un récit positif de la construction européenne et les chemins de l'historiographie critique de la même construction européenne se sont constamment croisés, mais il a longtemps manqué une structure institutionnelle, un lieu, un endroit où l'histoire européenne serait mise en discussion pour le public européen. Cet endroit est désormais réalisé depuis son ouverture au public en 2017 avec la *Maison de l'histoire européenne* à Bruxelles, une institution du Parlement européen.⁴

La Maison de l'histoire européenne ne travaille pas explicitement avec le concept des lieux de mémoire européens.⁵ Peut-être, la Maison est en passe de se transformer elle-même d'un endroit

⁴ <https://historia.europa.eu/fr>.

⁵ <https://historia-europa.ep.eu/fr/mission-et-vision>.

en un « lieu de mémoire ». Plus de gens visitent ce Musée de l'histoire européenne⁶ que le lieu de mémoire européen érigé à Schengen, cette commune luxembourgeoise qui a donné son nom aux accords de Schengen, pour ne citer qu'un seul exemple.

On ne peut pas empêcher que les résultats d'une recherche historique sur des supposés lieux de mémoire européens soient repris pour des fins politiques visant à créer une identité européenne mais il semble bien que cela n'ait pas encore été le cas. Aux besoins d'une politique de l'histoire européenne, le concept des lieux de mémoire européens s'avère mal adapté, parce que, en somme, c'est trop compliqué, exception faite de certains lieux de mémoire comme « les Lumières » qui se prêtent facilement à être énoncées dans un discours politique.

Chaque pays membre de l'Union européenne a ses propres lieux de mémoire qui jouent un rôle important dans la construction politique d'une identité nationale. À côté de cela, il n'y a pas beaucoup de place pour d'autres lieux de mémoire qui sont éventuellement sensés concurrencer tout effort de maintenir et de renforcer cette identité nationale que je n'hésite pas à qualifier de chimère. Mais ça représente un autre champs d'analyse critique.

On peut se demander s'il ne vaut mieux attacher, et par delà restreindre, la notion de « lieux de mémoire européens » à l'Europe de l'Union européenne où l'on crée assidûment de tels lieux de mémoire. Pensons aux soi-disant « pères » fondateurs et « mères » fondatrices des premières institutions européennes communes, pensons aux Traités de Rome, 1957, pensons aux « Capitales européennes de la culture » ou au « Label du patrimoine culturel de l'Union européenne » pour ne citer que deux programmes qui visent à créer des lieux de mémoire en se servant du bon fonctionnement du système de tourisme de masse.

Lieux de mémoire européens et colonialisme

Jusque-là, il s'agit en quelque sorte plutôt d'une vision européenne domestique. Que pourrions-nous apprendre en regardant l'Europe de l'extérieur, peut-être, si c'est réaliste, avec les yeux d'un non-européen ? Comme Fernand Braudel a pu écrire « l'histoire de l'Italie en dehors de l'Italie », on peut écrire l'histoire de l'Europe en dehors de l'Europe. Mais qui écrit cette histoire et où se trouve ce « dehors » de l'Europe ? Le « où » se trouve dans les anciennes colonies européennes. Il

⁶ <https://www.visitschengen.lu/musee-europeen/>.

y a très peu d'espaces géographiques où cette histoire ou une portion de celle-ci n'aurait pas aussi eu lieu. Est-ce que ce « dehors » change la donne par rapport au concept des lieux de mémoire européens ?

Ce que je veux dire c'est qu'il est difficile de continuer à considérer les lieux de mémoire européens plus ou moins exclusivement comme européens dans le sens restreint d'une seule référence au continent que nous appelons « Europe ». L'histoire coloniale et postcoloniale demande une approche élargie et approfondie.

À l'époque, nous avons essayé d'apporter quelques éléments d'une réponse à la question que je viens de soulever. Le troisième volume est intitulé « L'Europe et le monde ». Les 31 chapitres thématisent des lieux de mémoire étroitement liés au colonialisme. Nous motivions notre choix ainsi, je cite : « On voit à quel point les réimportations et autres transferts culturels en provenance des anciennes colonies ont modifié la vie quotidienne, l'imaginaire et les sensibilités des habitants du 'vieux' continent. »⁷

Ce volume ne traite guère de lieux de mémoire européens en dehors de l'Europe, c'est-à-dire dans les colonies ou dans les anciennes colonies après leur indépendance politique. Sans parler de ces territoires d'outre-mer qui sont, même si le statut légal varie, devenus partie intégrante de plusieurs états européens. Pourtant, à présent, c'est cela qui s'avère important dans les relations internationales où des politiques d'histoire antagonistes s'affrontent tout en appuyant l'argumentation sur des lieux de mémoire européens spécifiques.

Il s'agit donc de penser plus loin. Il est possible de dresser une liste de « lieux de mémoire européens en dehors de l'Europe » qui orientent les politiques de l'histoire des pays du Sud global. Souvent, « Europe » et « l'Ouest » sont confondus, mais l'Europe reste la référence historique initiale. Voici quelques lieux de mémoire que je puise dans une liste que j'ai établie dans une étude récente (à paraître) au sujet des rapports qui peuvent exister entre l'Union européenne et l'eurocentrisme⁸: Eurocentrisme, colonialité, domination épistémologique, racisme, déculturation ou déshistorisation des cultures ou civilisations non-européennes, économie capitaliste, esclavage, génocide, hypocrisie (ou double langage ou double jeu), idéologie du progrès, etc. Les expressions utilisées varient selon les langues et au sein d'une même langue. Je n'insisterai pas là-dessus.

⁷ T. 3, préface.

⁸ Schmale: Eurocentrism – “The European Union’s Burden?” Cf. la liste des références à la fin de l'article.

« Eurocentrisme » représente une sorte de super-lieu de mémoire parce que, quand on dit « Europe » on dit aussi « eurocentrisme ». Tout ce qui est lié au colonialisme européen et ce qui perdure, est contenu dans « eurocentrisme ». « Europe » égale « eurocentrisme », « eurocentrisme » égale « Europe ». L'eurocentrisme est présumé continuer à inspirer le mode d'action des pays européens et de l'Union européenne dans le système international qui, par ailleurs, reste dominé par l'Ouest, donc l'Europe, accompagnée des États-Unis, du Canada, du Japon, de l'Australie, et quelques autres pays.

L'eurocentrisme perpétue le colonialisme, dit-on. C'est pourquoi le terme « postcolonial » est trompeur. Pour donner un nom à ce phénomène, des intellectuels sudaméricains comme le Péruvien Aníbal Quijano ont formulé la notion de « colonialidad », de « colonialité ». L'indépendance politique n'a pas engendré de la « decolonialidad », une situation de « décolonialité », celle-ci reste un objectif à atteindre.

On peut étudier les politiques de l'histoire de certains pays du Sud global lesquelles s'appuient sur des lieux de mémoire européens négatifs dans les débats des différentes organisations de l'ONU, dans des débats parlementaires, dans des journaux, et ainsi de suite.

Je ne fais pas le détail de ces lieux de mémoire européens en dehors de l'Europe mais il semble clair que ceux-ci servent à construire une identité véritablement postcoloniale. En reprenant la distinction que nous avons faite entre lieux de mémoire de connotation « positive » ou « négative », ceux que j'ai cités représentent des lieux de mémoire de connotation négative. Cela ne dit rien sur la manière d'utiliser les lieux de mémoire comme argument. Un lieu de mémoire européen de connotation négative peut très bien soutenir un discours se voulant constructif en vue d'un meilleur avenir.

Les lieux de mémoire de connotation négative ne le sont pas uniquement pour des gens qui vivent en dehors de l'Europe, mais aussi pour une minorité d'Européens et d'Européennes qui se revendiquent d'une vision critique de l'histoire européenne. Cela permet de relativiser la formulation « en dehors de l'Europe », d'autant plus qu'il est vrai que la conception des lieux de mémoire européens négatifs dont j'ai énoncé quelques-uns s'est faite, simultanément, en Europe et en dehors de l'Europe. Pour autant que je puisse voir, les premiers auteurs qui ont construit leur lecture de l'histoire européenne en partant de ce qu'ils ont appelé littéralement « eurocentrisme », comme le politologue égyptien Anouar Abdel-Malek en 1963 (un quart de siècle avant Samīr Amīn

et son « Eurocentrisme. Critique d'une idéologie », 1988), tous sont nés dans une ancienne colonie européenne et ont reçu leur formation en Europe, surtout en France, et, par exemple, aux Etats-Unis. Ces auteurs dont certains comme Frantz Fanon, 10 ans avant Abdel-Malek, ne parlaient pas encore littéralement de « eurocentrisme », connaissaient de leur propre expérience les, en quelque sorte, *deux* mondes. Dans le discours historique européen domestique, la notion de « eurocentrisme » existe également, parfois sous la forme de « européocentrisme », mais semble plus rare, et ne constitue pas encore un lexème dans le vocabulaire postcolonial.

Il existe d'autres lieux de mémoire européens de connotation positive en dehors de l'Europe qui sont les mêmes pour la majorité des Européens et Européennes, comme, par exemple, « les Lumières ». On peut objecter que « les Lumières » sont contestées dans le discours postcolonial ; c'est vrai, mais pour la plupart des gens, elles restent un lieu de mémoire européen positif, et non négatif. Cela vaut aussi la plupart du temps en dehors de l'Europe, comme j'ai pu le constater dans une étude sur l'exemple d'Emmanuel Kant (2024) – malgré l'accusation portée contre lui d'avoir été raciste.

Conclusion

L'un des principaux défis consiste à connaître la base sociale : pour qui donc sont les lieux de mémoire des lieux de mémoire ? Ceux-ci émanent d'une construction ou d'une pluralité de constructions qui s'attache(nt) à des objets matériels, à des lieux, à des personnes ou à l'héritage immatériel. Ces constructions ne sont pas les mêmes pour tout le monde, ce qui est vrai à l'échelle nationale, et d'autant plus à l'échelle européenne et extra-européenne.

Il n'est pas réaliste d'enquêter les opinions dans une multitude de pays à travers le monde entier, surtout que le setting du sondage sera assez compliqué. Il est possible de compléter les sources qui sont traditionnellement consultées en vue des lieux de mémoire. Je pense à l'univers numérique, surtout aux médias dits sociaux, mais aussi aux médias dans le sens classique, sous forme de journaux et magazines en ligne, ainsi qu'aux médias au sens large comme Wikipédia.

En guise de conclusion : Si l'on veut reprendre le concept des lieux de mémoire européens, il faudrait le reconsidérer dans une perspective d'histoire coloniale et postcoloniale et d'essayer de cerner beaucoup plus précisément les bases sociales des constructions mémorielles. La question

d'une diplomatie de la mémoire se pose en vue du colonialisme, mais elle est difficile à mettre en œuvre comme le montre l'exemple français.

Références

- Abdel-Malek, Anouar (1963): *Orientalism in Crisis*. Dans: Abdel-Malek, Anouar: *Civilisations and Social Theory (Social Dialectics, vol. 1)*. London/Basingstoke 1981, p. 73–96.
- Amīn, Samīr (1988): *L'eurocentrisme. Critique d'une idéologie*. Paris.
- Boer, Pim den; Duchhardt, Heinz; Kreis, Georg; Schmale, Wolfgang (sous la dir.) (2011): *Europäische Erinnerungsorte. t. 1: Mythen und Grundbegriffe des europäischen Selbstverständnisses*. Munich.
- Boer, Pim den; Duchhardt, Heinz; Kreis, Georg; Schmale, Wolfgang (sous la dir.) (2012): *Europäische Erinnerungsorte. t. 2: Das Haus Europa*. Munich.
- Boer, Pim den; Duchhardt, Heinz; Kreis, Georg; Schmale, Wolfgang (sous la dir.) (2012): *Europäische Erinnerungsorte. t. 3: Europa und die Welt*. Munich.
- Braudel, Fernand (1989): *Le modèle italien*. Paris.
- Fanon, Frantz ([1952] 1971): *Peau noire, masques blancs*. Paris.
- Isnenghi, Mario (sous la dir.) (2010): *I luoghi della memoria*. Avec la collaboration de Adriano Ballone. Rome.
- Isnenghi, Mario (sous la dir.)/Pécout, Gilles (2013): *L'Italie par elle-même. Lieux de mémoire italiens de 1848 à nos jours. 2. édition revue*. Paris: Éditions Rue d'Ulm.
- Quijano, Aníbal (2020): *Colonialidad del poder, eurocentrismo y América Latina*. Dans: Aníbal Quijano (sous la dir.): *Cuestiones y horizontes*. Buenos Aires: Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales. CLACSO, S. 861–920.
- Schmale, Wolfgang (2024): *Eurocentrism – “The European Union’s Burden?” On the relationship of the European Union to European History* (à paraître dans *Historische Mitteilungen der Rankegesellschaft*, 2023, p. 183–211).
- Schmale, Wolfgang (2024): *#ImmanuelKant. Kosmopolit digital im postkolonialen Zeitalter*. Halle.